

FINANCIÈRE DE L'ARC

# LETTRE HEBDOMADAIRE N°712

6 novembre 2026

## LES CHIFFRES DE LA SEMAINE

**12,29 %**

**La baisse de l'indice Philadelphia Stock Exchange Semiconductor le 5 novembre, soit la plus forte depuis mars 2020**

**6,40 %**

**La baisse de l'indice Nasdaq-100 le 5 novembre, soit la plus forte depuis avril 2025**

**5 000**

**Le nombre de cas de rougeole aux USA, au plus haut depuis 1990**

## VOTRE CONTACT




Axelle **RIESI**

*Responsable des relations partenaires*

ariesi@financieredelarc.com

06 58 11 84 85




## L'ÉDITO D'ARNAUD

*par Arnaud BENOIST-VIDAL, gérant d'actifs*

### Du bleu, du vert et maintenant du rouge vif

« C'est seulement quand la mer se retire qu'on découvre qui se baignait nu ». Cette célèbre citation, popularisée par Warren Buffett en 1993 dans sa lettre aux actionnaires de Berkshire Hathaway de 1992, revient malheureusement au goût du jour après la forte baisse, depuis un mois, de l'indice Nasdaq et des valeurs liées à l'intelligence artificielle. Même si l'auteur identifié était Robert L. Clarke en 1988, « l'Oracle d'Omaha » pourrait bien reprendre une nouvelle fois cette formule dans sa prochaine lettre de Thanksgiving, qui explique si bien le phénomène d'un fort repli des cours de Bourse à cause d'un positionnement excessif. Pour mémoire, cette phrase fut également réutilisée, entre autres, en 2008, en pleine crise dite des *subprimes*.

Depuis plus de deux ans, la révolution de l'intelligence artificielle s'est fortement accélérée, ce qui s'est traduit par la forte progression de la valeur boursière des titres des principaux acteurs de ce segment de la cote. Si bien qu'il semblait que tout tournait autour de la chaîne de valeur de cette thématique, souvent au détriment des autres. Cette forte dichotomie de performance a également provoqué, au fil du temps, une accumulation importante de positions spéculatives qui sont en train de se déboucler dans la douleur. **Est-ce le début de la fin ou un énième épisode de fort repli, synonyme de point d'entrée ?**

**Le secret de la prospérité repose sur l'afflux de liquidités**

Nul doute que la révolution de l'intelligence artificielle est en route et que celle-ci n'est plus une utopie, mais bien une réalité, puisque cela se traduit par une accélération des revenus de tous les protagonistes. Nous ne parlons plus de Nvidia, dont les revenus sont passés de 59 milliards de dollars pour l'exercice clos en janvier 2024 à probablement plus de 400 milliards cette année et 700 milliards l'année suivante. Parlons des sujets qui fâchent, par exemple de la viabilité du modèle économique des entreprises exploitant de grands modèles de langage. Bien que nous ayons en effet des doutes sur OpenAI avec ChatGPT, nous avons enfin eu de la transparence avec le prospectus d'introduction en Bourse d'Anthropic. Le chiffre d'affaires non audité est de 16,9 milliards de dollars pour le 1er semestre 2026 contre 3,3 milliards l'année passée. Des sources non confirmées parleraient d'un montant de 17 milliards rien qu'au 3eme trimestre. Le plus important est d'observer un résultat d'exploitation proche de l'équilibre en normes US GAAP et positif en normes IFRS. Si ce maillon, au cœur de toute la chaîne de valeur de l'IA, qui semblait encore très vulnérable il y a quelques mois, est viable économiquement, alors la pérennité de la thématique est beaucoup plus acquise.


➔ **La suite page suivante**

FINANCIÈRE DE L'ARC

LETTRE HEBDOMADAIRE N°711

6 novembre 2026

# LA SUITE DE L'ÉDITO D'ARNAUD

Tout le monde sait que la valeur, aujourd'hui, d'une entreprise cotée ou non est la somme actualisée de ses cash-flows futurs. Cependant, la valorisation boursière d'une société à l'instant T, donc son cours sur les marchés, n'est autre qu'une confrontation de l'offre et de la demande en continu. Autrement dit, un afflux de demande (et inversement d'offre) peut se produire pendant une période plus ou moins longue, provoquant une forte hausse ou une forte baisse du titre. Le succès fulgurant de ces sociétés a fait qu'une accumulation de positions s'est produite depuis deux ans dans quasiment tous les portefeuilles, y compris ceux des fonds spéculatifs à effet de levier. De surcroît, leur capitalisation boursière cumulée était tellement importante que leur pondération dans l'indice S&P 500 avait connu un pic au-delà de 40 %. Ces titres sont désormais devenus systémiques en quelque sorte, alors que leur évolution dépend d'un afflux ou non de liquidités à chaque instant.

Ce dernier mois, nous avons observé un inversement de tendance dans les flux, et particulièrement hier. Les raisons ont été largement commentées dans les médias et nous citerons notamment une tension sur les taux longs (clé de voûte des modèles de valorisation), ainsi que des doutes sur les bilans et non les résultats, avec l'importance des dépenses d'investissement des *hyperscalers* et des flux de trésorerie disponibles négatifs. Les besoins gigantesques pourront-ils être financés et la rentabilité de ces investissements sera-t-elle au rendez-vous ?

**La nouvelle inconnue économique des data centers**

La lame de fond bleue qui a déferlé dans les urnes mardi dernier et la majorité acquise au Congrès par les démocrates, à la fois à la Chambre des représentants et au Sénat, ont modifié quelque peu les paramètres de l'équation sur l'IA. Une nouvelle inconnue repose sur le nombre de centres de données qui seront construits ces prochaines années, notamment au Texas, État où plus de 30 GW (gigawatts) de puissance électrique sont soit en projet, soit en cours de construction. Comme toujours, le marché réagit quasi instantanément à des paramètres qui ne sont pas forcément connus. D'ailleurs, souvent, la réaction boursière initiale à l'issue d'une élection américaine n'est pas la bonne, surtout aux heures européennes.

Dans ce cas précis, les marchés ont clôturé dans le vert mercredi, au lendemain du scrutin, pour se retourner violemment la séance suivante. L'indice Nasdaq-100 a perdu ce jeudi 6,4 %, du jamais-vu depuis avril 2025, lors de l'instauration des droits de douane. Le marché craint donc le gel ou un fort ralentissement des constructions de centres de données. Il est évident que les valeurs technologiques ont payé cher hier leur rapprochement affiché publiquement à Donald Trump depuis son investiture au Capitole en janvier 2025. À cela, il convient d'apporter une nuance concernant les contrats existants. Le droit commercial prévaut aux États-Unis et les projets en cours de construction, équivalent à plus de trois fois les capacités actuelles, seront honorés. Cela laisse de la marge pour délivrer de la croissance pour les deux prochaines années. Au-delà de cet horizon, l'industrie liée à l'IA devra donc composer avec de nouvelles règles plus strictes pour son développement. Le curseur change quelque peu, mais pas la direction, en somme.

**Alors, la baisse depuis un mois de ces valeurs constitue-t-elle une opportunité d'investissement ?**

**➔ La suite page suivante**

## VOTRE CONTACT



Axelle **RIESI**

*Responsable des relations partenaires*

ariesi@financieredelarc.com

06 58 11 84 85



FINANCIÈRE DE L'ARC

# LETTRE HEBDOMADAIRE N°711

6 novembre 2026

## LA SUITE DE L'ÉDITO D'ARNAUD

Oui, si tous les excès de positionnement sont soldés à l'issue de la journée d'hier. Selon nos informations, il reste encore quelques débouclements à effectuer de la part de certains acteurs majeurs de la finance. En somme, tout est question de positionnement, de diversification des risques et du niveau de liquidités dans les portefeuilles. Cet équilibre est propre à chacun. Pour le moment, nous conservons nos liquidités en cas de nouvelles baisses sensibles afin de pouvoir renforcer nos positions sur des valeurs que nous jugeons fondamentalement bien positionnées.

## VOTRE CONTACT




Axelle **RIESI**

*Responsable des relations partenaires*

ariesi@financieredelarc.com

06 58 11 84 85



FINANCIÈRE DE L'ARC

**Financière de l'Arc** est une société de gestion **entrepreneuriale**, majoritairement détenue par ses dirigeants fondateurs.
Les **compétences pluridisciplinaires** de notre équipe permettent de bâtir des solutions d'investissement adaptées pour une clientèle de professionnels et de particuliers.

# NOS SOLUTIONS



## GESTION COLLECTIVE

DES OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT SPÉCIFIQUES

Une gamme de fonds complémentaires pour répondre aux principaux besoins de nos investisseurs : Obligations internationales, actions de l'Union européenne, fonds diversifiés,...



## GESTION PILOTÉE

UNE VRAIE MULTIGESTION INDÉPENDANTE

Gagnez en réactivité pour la gestion de vos contrats d'assurance-vie ou de capitalisation et exploitez au mieux l'univers d'investissement disponible : nous agissons pour vous.



## GESTION DÉDIÉE

DU SUR-MESURE POUR VOTRE INVESTISSEMENT

Une approche haut de gamme grâce à une large palette de supports d'investissement disponibles. La stratégie est définie et évolue précisément en fonction de vos besoins.


www.financieredelarc.com

04 42 53 88 90

Suivez-nous sur Linkedin



**Avertissement**
Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de la Financière de l'Arc. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par la Financière de l'Arc à partir de sources qu'elle estime fiables. Les perspectives mentionnées sont susceptibles d'évolution et ne constituent pas un engagement ou une garantie.
Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. La Financière de l'Arc ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.



Financière de l'Arc - 260 rue Guillaume du Vair - 13090 Aix-en-Provence – S.A.S. au capital de 662 000 € – RCS 533 727 079 – Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n GP 11000027.